

PROGRAMME



SPHÈRES

Programme
intersectoriel
d'intervention
auprès de
personnes
exploitées
sexuellement
âgées de
12 à 24 ans

Cadre d'intervention commun

du programme *Sphères*

COLLECTION
INSTITUT UNIVERSITAIRE
JEUNES EN DIFFICULTÉ
Québec 

Rédaction

Nathalie Gélinas, coordonnatrice, programme SPHÈRES, IUJD, CCSMTL et Pascal Jobin, agent de planification, de programmation et de recherche, IUJD, CCSMTL

En collaboration avec Chantal Fredette, Ph. D. criminologie, professionnelle contractuelle pour l'IUJD

Révision

C'est-à-dire

Infographie

La boîte de Pandore

© Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, 2022.

ISBN : XXX-X-XXX-XXXXX-X (PDF)

Dépôt légal Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022. Bibliothèque et Archives Canada, 2022.

Citation suggérée : Gélinas, N., Jobin, P. et Fredette, C. (2022). *Cadre d'intervention commun du programme SPHÈRES*. Québec, Montréal : Institut universitaire Jeunes en difficulté du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

Pour plus d'information concernant le programme SPHÈRES, consulter le site Web www.spheresprojet.com.

Merci à la Stratégie nationale pour la prévention du crime de Sécurité publique Canada et à la Fondation des jeunes de la DPJ pour leur précieux soutien financier.

Merci à toutes les organisations partenaires du programme SPHÈRES :

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL)

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal (CODIM)

Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)

Fondation Marie-Vincent

En Marge 12-17

L'Anonyme

Pour leur contribution à l'élaboration et à la réalisation du programme SPHÈRES, ainsi qu'à la rédaction du cadre d'intervention commun, merci :

AUX PERSONNES QUI SIÈGENT OU ONT SIÉGÉ AU COMITÉ DIRECTEUR

Élodie Bergeron, ex-directrice des services cliniques, Fondation Marie-Vincent

Sylvie Boivin, directrice générale, L'Anonyme

Michel Bourque, commandant, Division du crime organisé, SPVM

René-André Brisebois, agent de planification, de programmation et de recherche (APPR), Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD), CCSMTL

Dominique Côté, commandant, Service des enquêtes – section exploitation sexuelle, SPVM

Marie-Hélène Dagenais, coordonnatrice, Services de réadaptation pour les adolescentes, Direction des programmes jeunesse, CCSMTL

Sonia Dionne, directrice des services cliniques, Fondation Marie-Vincent

Sylvain Dumouchel, commandant, Service des enquêtes – section exploitation sexuelle, SPVM

Nathalie Gélinas, coordonnatrice, programme SPHÈRES, IUJD, CCSMTL

Marc Helde, coordonnateur de la petite enfance, Trajectoire clientèle CIUSSS – Enfants vulnérables, Direction des programmes jeunesse, CODIM

Derrolton James, chef du soutien clinique multisite, Direction des programmes jeunesse, CODIM

Pascal Jobin, APPR, IUJD, CCSMTL

Marie-Noëlle L'Espérance, directrice générale, En Marge 12-17

Mélany Rivard, coordonnatrice, Services de réadaptation pour les adolescentes, Direction des programmes jeunesse, CCSMTL

Sophie Saint-Louis, APPR, IUJD, CCSMTL

AUX PERSONNES QUI SIÈGENT OU ONT SIÉGÉ AU COMITÉ CLINIQUE

Matchek Balcer, intervenant, L'Anonyme

Véronique Beaulieu, intervenante dans la communauté, services dans la communauté et ressources, Direction des programmes jeunesse, CCSMTL

Geneviève Boisvert-Pilon, sexologue et psychothérapeute, Fondation Marie-Vincent

Anne Charpentier, coordonnatrice clinique, En Marge 12-17

Renée Coulombe, chargée de projet, programme d'éducation à la sexualité, L'Anonyme

Lynn Dion, répondante sexualité et exploitation sexuelle des jeunes, Service support clinique multisite, CODIM

Geneviève Dumas, éducatrice, Services de réadaptation pour les adolescentes, Direction des programmes jeunesse, CCSMTL

Mélessandre Gagnon-Lemieux, intervenante, En Marge 12-17

Mélissa Garon, policière, programme Les Survivantes, SPVM

Nathalie Gélinas, coordonnatrice, programme SPHÈRES, IUJD, CCSMTL

Pascal Jobin, APPR, IUJD, CCSMTL

Shanda Jollette, coordonnatrice, programme d'éducation à la sexualité, L'Anonyme

Josée Mensales, policière, programme Les Survivantes, SPVM

Jennifer Pelletier, sexologue et psychothérapeute, Fondation Marie-Vincent

Martin Pelletier, chef de module Fugues-Sexo-Toxico (FTS), Direction des programmes jeunesse, CCSMTL

Nicolas Sabourin, intervenant, L'Anonyme

Sophie Saint-Louis, APPR, IUJD, CCSMTL

Jannick Tapp, intervenante, L'Anonyme

Mathilde Turcotte, chercheuse, CCSMTL

Diane Veillette, policière à la retraite, cofondatrice du programme Les Survivantes, SPVM

Romy Verge-Boudreau, policière, programme Les Survivantes, SPVM

À L'ÉQUIPE DE RECHERCHE ÉVALUATIVE

Roxane Bélanger, professionnelle de recherche, CCSMTL

Sophie T. Hébert, chercheuse, CCSMTL

Denis Lafortune, professeur, Université de Montréal

Mathilde Turcotte, chercheuse, CCSMTL

Merci à Madame Anne Wittevrongel, psychologue et formatrice sur la méthode de l'entretien motivationnel, pour son précieux soutien clinique.



Table des matières

PRÉAMBULE	6
LES COMPOSANTES DE L'INTERVENTION SPHÈRES	7
La concertation et la mobilisation	7
La formation des partenaires	9
La sensibilisation et la promotion	10
Le soutien aux intervenant·e·s	11
Les suivis psychosociaux individualisés	11
CONCLUSION	12
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	13

Préambule

Briser le cycle de l'exploitation sexuelle est complexe, malgré la volonté de le faire. Le désistement¹ implique de nombreux allers-retours. Il exige de se guérir sur le plan physique et de se reconstruire sur les plans psychologique et social. Les interventions adaptées aux personnes exploitées sexuellement doivent permettre à ces dernières de guérir leurs traumatismes, de se construire une identité positive, de reprendre du contrôle sur leur vie, de faire des choix, d'exercer leur pouvoir d'agir et de développer leur autonomie.

Le programme SPHÈRES s'appuie sur la collaboration du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL) et de celui de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal (CODIM), du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM ; programme Les Survivantes), de la Fondation Marie-Vincent, d'En Marge 12-17 et de L'Anonyme pour mettre en place des actions concertées afin de soutenir les démarches de changement des personnes en situation d'exploitation sexuelle. Plus précisément, il vise à :

- **répondre aux besoins fondamentaux** de ces personnes autrement que par la marchandisation de leurs services sexuels ;
- **diminuer les méfaits** associés à la marchandisation des services sexuels sur les plans physique, psychologique, relationnel, social et légal ;
- **leur permettre d'élaborer des projets de vie** visant la réalisation de leurs aspirations personnelles et leur intégration socio-professionnelle ;
- **améliorer globalement leur bien-être** personnel et social.



Le programme SPHÈRES est une idée originale de Martin Pelletier et de René-André Brisebois du CCSMTL. Son appellation est née d'une séance de remue-méninges regroupant Lynn Dion du CODIM, Mélissandre Gagnon-Lemieux d'En Marge 12-17, Shanda Jollette de L'Anonyme, Martin Pelletier du CCSMTL et Sophie Saint-Louis du CCSMTL, membres de la première équipe clinique d'intervenant-e-s.

Le nom du programme évoque non seulement les différentes sphères de vie d'une personne et son pouvoir d'influence sur celles-ci, mais il fait aussi référence aux différents champs d'action des organisations partenaires engagées auprès d'elle et l'importance de leur concertation. Son logo se veut, par ailleurs, un clin d'œil à l'emblématique Biosphère de Montréal. Les couleurs sont celles des organisations partenaires qui participent au programme, et la fleur prédominante sur l'orbe symbolise l'espoir. Enfin, le titre du cahier de l'intervenant-e, *Ma stratosphère*, fait allusion à toutes les couches d'actions concertées nécessaires pour accompagner une personne exploitée sexuellement dans l'ensemble des sphères de sa vie.

L'étroite collaboration entre les ressources institutionnelles et communautaires reconnues comme crédibles dans une communauté donnée contribue à varier considérablement l'offre de services destinés aux personnes en situation d'exploitation sexuelle. Cette collaboration s'avère fondamentale à l'implantation du programme SPHÈRES dans d'autres régions du Québec.

Le programme SPHÈRES est destiné aux personnes âgées de 12 à 24 ans qui reconnaissent être ou avoir été en situation d'exploitation sexuelle ou engagées dans des activités liées à l'industrie du sexe. Les hommes, les femmes et toutes les personnes dont l'expression de l'identité de genre est « autre » (neutre, androgyne, trans, etc.) sont admissibles au programme. La reconnaissance des méfaits liés à la marchandisation des services sexuels est toutefois nécessaire pour que la personne soit admise au programme, même si elle n'est pas encore déterminée à changer sa situation.

La démarche est volontaire. En aucun temps, elle ne doit être imposée ou servir de mesure visant à forcer une personne exploitée sexuellement à recevoir des services ou des conseils qu'elle ne sollicite pas.

Le cadre d'intervention commun présente les différentes composantes de l'intervention du programme SPHÈRES.

Des valeurs humanistes d'empowerment, de mobilisation et de respect de l'intégrité, de la pluralité des expériences, du rythme et de la sécurité des personnes constituent les assises fondamentales du programme SPHÈRES. Quiconque souhaite reproduire le programme SPHÈRES s'engage à respecter ses valeurs fondamentales et à en faire la promotion.

¹ L'emploi du terme « désistement » fait référence à un processus qui vise la sortie de l'industrie du sexe, l'abandon de la marchandisation des services sexuels ou l'arrêt de la situation d'exploitation sexuelle.

Les composantes de l'intervention SPHÈRES

Les composantes de l'intervention du programme SPHÈRES reposent sur des fondements, qui s'inspirent tous des approches humanistes et sensibles aux traumatismes², ainsi que des prémisses des modèles transthéoriques du changement³, de l'entretien motivationnel⁴, de la réduction des méfaits⁵ et de la prévention de la rechute⁶. Plus particulièrement, le programme SPHÈRES :

- s'appuie sur une approche participative et collaborative pour mettre en place un cadre d'intervention positif, sécurisant, chaleureux et motivant, tant pour les personnes aidées dans le cadre du programme que pour les intervenant-e-s qui les accompagnent ;
- structure l'intervention afin de favoriser, chez les personnes aidées, l'exploration de soi et la référence à soi plutôt que de les inciter à se comporter en fonction des attentes des intervenant-e-s ;
- s'attarde davantage aux besoins des personnes aidées plutôt qu'aux risques qu'elles présentent pour elles ou pour autrui, sans toutefois nier ou minimiser l'existence de ces risques ;
- valorise l'épanouissement des personnes aidées pour contrebalancer les nombreuses expériences de dévaluation sociale. Pour ce faire, le programme favorise le pouvoir d'agir de ces personnes afin de provoquer les changements nécessaires à l'amélioration de leur bien-être personnel et social et de les maintenir ;
- encourage l'espoir en permettant aux personnes aidées d'entrevoir des perspectives d'avenir positives, de modifier leur parcours de vie et de réaliser leurs aspirations les plus chères.

Le programme SPHÈRES repose sur une théorie du changement⁷ regroupant deux grandes étapes, soit la coconstruction d'un cadre d'intervention commun en matière d'exploitation sexuelle et la mise en œuvre d'activités de soutien et d'accompagnement cliniques à l'intention des personnes en situation d'exploitation sexuelle.

Le programme s'articule, d'une part, autour des activités de concertation et de mobilisation des diverses organisations partenaires engagées dans la lutte contre l'exploitation sexuelle et, d'autre part, autour des suivis psychosociaux individualisés, destinés aux personnes mineures et adultes exploitées sexuellement qui désirent apporter des changements à leur mode de vie.

La concertation et la mobilisation

Le programme SPHÈRES exige d'abord le partenariat et les actions concertées entre les diverses organisations d'une région donnée, qui sont concernées par l'exploitation sexuelle des personnes mineures et adultes. Le but : renforcer la capacité de ces organisations d'agir sur les méfaits de la marchandisation des activités sexuelles.

Pour faciliter la collaboration entre les professionnel-le-s qui interviennent auprès d'une même personne ou d'un même groupe de personnes, ces intervenant-e-s doivent d'abord exprimer leur perception de la problématique sur laquelle il faut agir. Ils doivent également échanger sur leurs champs de pratique respectifs et sur leurs attentes envers leurs collègues immédiats et leurs partenaires⁸. Une mobilisation efficace exige une grille d'analyse commune des problèmes et des solutions, ce qui constitue un défi colossal lorsque vient le temps de concerter les actions d'intervenant-e-s de divers milieux d'intervention qui adhèrent à différentes philosophies d'intervention. Cela est particulièrement vrai lorsqu'il est question d'exploitation sexuelle. En effet, nombreuses sont les discordes sur les plans conceptuel et moral que soulèvent les discussions entre les partenaires sur les meilleures pratiques à adopter pour intervenir auprès des personnes qui marchandent leurs services sexuels.

2 Dodsworth, J. (2012). Pathways Through Sex Work: Childhood Experiences and Adult Identities. *British Journal of Social Work*, 42 (3) : 519-536.

3 Prochaska, J.O., et DiClemente, C.C. (1982). Transtheoretical Therapy: Toward A More Integrative Model of Change. *Psychotherapy: Theory, Research and Practice*, 19 (3) : 276-288.

4 Miller, W.R., et Rollnick, S. (2002). *Motivational Interviewing: Preparing People for Change* (2^e éd.). New York, New York : Guilford Press.

5 Brisson, P. (1997). *L'approche de réduction des méfaits : sources, situation, pratiques*. Québec, Québec : Comité permanent de lutte à la toxicomanie, gouvernement du Québec.

6 Marlatt, G.A., et Donovan, D.M. (2005). *Relapse Prevention: Maintenance Strategies in the Treatment of Addictive Behaviors*. New York, New York : The Guilford Press.

7 Façon de décrire comment un groupe espère atteindre un but donné à long terme et qui sert d'aide au développement de solutions à des problèmes sociaux complexes. Voir notamment Anderson, A.A. (2005). *The Community Builder's Approach to Theory of Change: A Practical Guide to the Theory Development*. Columbia, Washington : The Aspen Institute Roundtable on Community Change.

8 Ødegård, A. (2005). Perceptions of Interprofessional Collaboration in Relation to Children with Mental Health Problems. A Pilot Study. *Journal of Interprofessional Care*, 19 (4) : 347-357.

Par conséquent, il importe d'accorder le temps et les ressources nécessaires pour permettre aux intervenant-e-s des différents milieux, qui mènent des actions concertées et intégrées auprès des personnes en situation d'exploitation sexuelle, d'échanger sur leurs connaissances de la marchandisation des services sexuels et sur les processus d'intervention à mettre en œuvre auprès des protagonistes : personnes exploité-e-s, proxénètes, client-e-s, entourage, citoyen-ne-s, etc. Ces échanges sont nécessaires à la cohérence des interventions menées auprès des personnes exploitées sexuellement et, conséquemment, à leur efficacité. Ces discussions doivent s'appuyer sur les données soutenues par la recherche plutôt que sur les valeurs personnelles et l'intuition des intervenant-e-s, et elles doivent être animées de manière continue par des personnes dont c'est l'expertise.

Des exemples de questions à aborder entre partenaires⁹

Quelle est la perception collective (c'est-à-dire la perception de l'ensemble des partenaires) de la situation des personnes exploitées sexuellement ? Celles-ci forment-elles un groupe homogène ou hétérogène ? La situation des personnes mineures se distingue-t-elle de celle des personnes adultes ?

Quelle est la perception collective de la situation des personnes qui exploitent sexuellement d'autres personnes ? Les exploitateur-trice-s forment-ils ou elles un groupe homogène ou hétérogène ? La situation des proxénètes se distingue-t-elle de celle des client-e-s ?

Quelle est la perception collective de l'entourage (parents, conjoint-e-s, fratrie, ami-e-s, voisin-e-s, etc.) des personnes exploitées sexuellement ? L'entourage doit-il ou non être impliqué dans les interventions menées auprès des personnes exploitées sexuellement ? Tel ou tel membre de l'entourage est-il un collaborateur de l'intervention ou un client de l'intervention ?

Quelle est la perception collective de l'entourage (parents, conjoint-e-s, fratrie, ami-e-s, voisin-e-s, etc.) des personnes qui exploitent sexuellement d'autres personnes, peu importe que l'exploiteur-trice soit proxénète ou client-e ? L'entourage des personnes qui exploitent sexuellement d'autres personnes forme-t-il un groupe homogène ou hétérogène ? La situation de l'entourage des proxénètes se distingue-t-elle de celle des client-e-s ?

Quelle est la perception collective du mandat et de la nature du travail de chacune des organisations partenaires en matière d'exploitation sexuelle ?

Quelle est la perception collective des attitudes des organisations partenaires les unes envers les autres ? Les relations sont-elles respectueuses ou tendues ? Quelles sont les attentes des personnes qui les représentent les unes envers les autres ?

Quel regard pose-t-on collectivement sur les processus d'intervention à mettre en place pour lutter contre l'exploitation sexuelle ? Ces processus sont-ils dynamiques ou statiques ?

Quel regard pose-t-on collectivement sur la capacité des personnes exploitées sexuellement à modifier leur situation ? Quelles sont les attentes collectives à l'égard des changements que ces personnes doivent apporter à leur situation pour convenir du succès d'une intervention ?

Dans le cadre du programme SPHÈRES, ces échanges se font par l'entremise d'une formation continue et d'activités de sensibilisation, de promotion et de soutien offertes aux intervenant-e-s des divers organismes institutionnels et communautaires. La réalisation de toutes ces activités est notamment favorisée par la structure du programme SPHÈRES.

⁹ Inspiré d'Ødegård, A. (2005).



Pour en connaître davantage sur la structure du programme SPHÈRES, veuillez consulter le *Guide de soutien à l'implantation et à la pérennisation du programme SPHÈRES : fondements, structure, financement, recherche et enjeux*¹⁰.

La formation des partenaires

L'implantation du programme SPHÈRES s'appuie sur la formation initiale et continue des intervenant-e-s et des autres professionnel-le-s des organisations partenaires qui y participent. Cette offre de formation annuelle est aussi destinée aux différents organismes préoccupés par la question de l'exploitation sexuelle, qui en font la demande (écoles, maisons des jeunes, ressources en itinérance, hôpitaux, centres locaux de services communautaires [CLSC], etc.). Ces organismes, même s'ils ne participent pas directement à l'offre de services du programme SPHÈRES, constituent des milieux qui peuvent servir des personnes qui marchandent leurs services sexuels, contribuant ainsi à la lutte contre l'exploitation sexuelle. Ils sont aussi susceptibles de repérer des personnes en situation d'exploitation sexuelle pouvant bénéficier des services du programme SPHÈRES.

La formation nécessaire à l'implantation du programme SPHÈRES porte sur ce qui suit :

- l'exploitation sexuelle (définitions, profils des protagonistes¹¹, facteurs de risque et de protection, conséquences, etc.) ;
- l'organisation de la marchandisation des services sexuels à des fins commerciales par les réseaux criminels¹² ;
- le processus d'engagement dans un parcours d'exploitation sexuelle¹³ ;
- les approches de la réduction des méfaits et de la prévention de la rechute ;
- les approches sensibles aux traumatismes ;
- l'intervention en situation de crise et de risque aigu¹⁴ ;
- la roue du changement du modèle transthéorique du changement ;
- la méthode de l'entretien motivationnel¹⁵.

Bref, la formation initiale et continue des partenaires porte sur l'ensemble des composantes qui constituent le programme SPHÈRES.

IMPLANTATION DU PROGRAMME SPHÈRES

Pour implanter le programme SPHÈRES et en assurer la pérennité, il est suggéré de prévoir des séances de sensibilisation aux réalités des peuples autochtones (Premières Nations et Inuits)¹⁶. Des séances de formation et d'accompagnement sur les traumatismes vicariants ou l'usure de compassion (ou fatigue de compassion) sont également recommandées. Car agir auprès des personnes exploitées sexuellement qui sont victimes de traumatismes n'est pas sans conséquences pour les intervenant-e-s sur le plan personnel. La relation d'aide auprès de personnes traumatisées expose les intervenant-e-s au risque d'être eux-mêmes ou elles-mêmes traumatisé-e-s¹⁷. Il importe donc de prendre soin d'eux et d'elles pour s'assurer de leur bien-être afin qu'ils ou elles puissent soutenir les personnes exploitées sexuellement dans leur démarche de changement.

10 Brisebois, R.-A., Gélinas, N. et Fredette, C. (2022). *Guide de soutien à l'implantation et à la pérennisation du programme SPHÈRES : fondements, structure, financement, recherche et enjeux*. Québec, Montréal : Institut universitaire Jeunes en difficulté du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

11 Personnes exploitées sexuellement ou qui marchandent leurs services sexuels, personnes qui exploitent sexuellement autrui ou qui tirent profit de la vente des services sexuels d'autres personnes (proxénètes) et personnes qui achètent les services sexuels d'autres personnes (client-e-s).

12 Inclus tous les groupes du crime organisé (mafia, motards criminels, gangs de rue, etc.).

13 Tel que développé par Fleury, E., et Fredette, C. (2002). *Guide d'accompagnement et d'animation de la bande dessinée Le silence de Cendrillon*. Québec, Montréal : Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire.

14 Inspirée des *Safety Assessment and Crisis Plan* de l'approche WrapAround (Texas Department of State Health Services, Mental Health Services for Children and Adolescents, 2018).

15 Incluant l'utilisation du cahier de l'intervenant-e, *Ma stratosphère*. Pour plus de détails, voir : Gélinas, N., Brisebois, R.-A. et Fredette, C. (2022). *Cahier de l'intervenant-e Ma stratosphère du programme SPHÈRES*. Québec, Montréal : Institut universitaire Jeunes en difficulté du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

16 Comme recommandé par la Commission spéciale sur l'exploitation des mineurs (CSESM) du gouvernement du Québec dont le rapport a été déposé en décembre 2020.

17 Geoffrion, S., Goncalves, J., Marchand, A., Boyer, R., Marchand, A., Corbiere, M., et Guay, S. (2018). Post-traumatic Reactions and Their Predictors among Workers Who Experienced Serious Violent Acts: Are There Sex Differences? *Annals of Work Exposures and Health*, 62 (4) : 465-474.

L'expertise des artisan·e·s du programme SPHÈRES a permis d'assurer le développement de cette offre de formation. Les organisations partenaires qui ont pris part à l'expérimentation initiale du programme SPHÈRES dans le Grand Montréal disposent d'une vaste expérience en formation sur l'exploitation sexuelle et sur les pratiques prometteuses en la matière. Elles entretiennent également une collaboration fructueuse avec les professionnel·le·s expert·e·s des approches cliniques au cœur du programme¹⁸.

Les organisations partenaires qui prennent part au programme SPHÈRES ainsi que leurs collaborateur·trice·s sont en mesure de garantir la prestation de l'offre de formation nécessaire à l'implantation du programme dans d'autres régions du Québec. Leur apport peut être considérable pour bonifier et dispenser, à l'échelle provinciale, la formation initiale et continue des intervenant·e·s engagé·e·s auprès des personnes en situation d'exploitation sexuelle, comme le recommande la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs (CSESM)¹⁹.

La sensibilisation et la promotion

Les activités de sensibilisation et de promotion représentent une occasion de rencontrer les intervenant·e·s des différents milieux d'intervention institutionnels (incluant les services policiers) et communautaires afin de présenter le programme SPHÈRES et de discuter de l'exploitation sexuelle à des fins commerciales et de ses enjeux.

Sur une base régulière, la personne chargée de la gestion et de la coordination clinique du programme SPHÈRES, les intervenant·e·s et les autres professionnel·le·s des organismes partenaires membres du comité clinique²⁰ se déplacent dans les différents milieux d'intervention engagés auprès des personnes en situation d'exploitation sexuelle afin de présenter le programme, de discuter du profil des personnes admissibles et d'offrir leur soutien aux gens qui y œuvrent. Ces rencontres favorisent la mobilisation des organismes voués à la lutte contre l'exploitation sexuelle d'une région donnée et facilitent le recrutement des participant·e·s au programme SPHÈRES. Elles constituent aussi une occasion unique de discuter des approches prometteuses en matière d'exploitation sexuelle et de présenter le cadre de référence en matière d'intervention sur lequel se fonde le programme SPHÈRES²¹. De plus, la personne chargée de la gestion et de la coordination clinique du programme SPHÈRES, les intervenant·e·s et les autres professionnel·le·s des organisations partenaires membres du comité clinique (incluant le ou la représentant·e de la recherche) participent de manière régulière aux différentes activités de transfert de connaissances organisées par le réseau institutionnel et communautaire (congrès, colloques, journées scientifiques, etc.).

Ce faisant, les activités de sensibilisation et de promotion du programme SPHÈRES constituent un levier de déploiement d'un cadre d'intervention commun en matière d'exploitation sexuelle dans le Grand Montréal, mais aussi dans l'ensemble des régions du Québec.



18 Approches sensibles aux traumatismes, modèle transthéorique du changement, méthode de l'entretien motivationnel et approches de la réduction des méfaits et de la prévention de la rechute.

19 Recommandation n° 22 du rapport de la Commission spéciale sur l'exploitation des mineurs (CSESM) déposé le 3 décembre 2020 à l'Assemblée nationale du gouvernement du Québec, www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/csesm/mandats/Mandat-41757/index.html.

20 Pour en connaître davantage sur la structure du programme SPHÈRES, voir : Brisebois, R.-A., Gélinas, N. et Fredette, C. (2022). *Guide de soutien à l'implantation et à la pérennisation du programme SPHÈRES : fondements, structure, financement, recherche et enjeux*. Québec, Montréal : Institut universitaire Jeunes en difficulté du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

21 Brisebois, R.-A. et Fredette, C. (2021). *Cadre de référence en matière d'exploitation sexuelle*. Québec, Montréal : Institut universitaire Jeunes en difficulté du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

Le soutien aux intervenant·e·s

La concertation et la mobilisation des partenaires d'intervention au programme SPHÈRES passent d'abord par le soutien clinique que les intervenant·e·s et les autres professionnel·le·s des organisations partenaires membres du comité clinique s'apportent mutuellement. Ce soutien est apporté lors d'échanges informels, des rencontres du comité clinique et des séances de formation continue sur la méthode de l'entretien motivationnel. Non seulement cette approche collaborative favorise la cohérence des interventions menées auprès de participant·e·s au programme SPHÈRES, mais elle favorise aussi le transfert des connaissances. De plus, elle facilite la généralisation des acquis sur le plan du savoir, du savoir-être et du savoir-faire en matière d'exploitation sexuelle. Et elle permet de veiller au bien-être des intervenant·e·s offrant des services directs aux participant·e·s du programme SPHÈRES. Les intervenant·e·s et les autres professionnel·le·s des organisations partenaires membres du comité clinique peuvent aussi compter, au besoin, sur la supervision individuelle de la personne chargée de la gestion et de la coordination clinique du programme SPHÈRES.

La concertation et la mobilisation des partenaires d'intervention au programme SPHÈRES passent ensuite par le soutien clinique que reçoivent les membres des réseaux institutionnel et communautaire préoccupés par la question de l'exploitation sexuelle (services de police, écoles, maisons des jeunes, ressources en itinérance, hôpitaux, CLSC, etc.). Qu'il soit ponctuel ou soutenu, ce soutien est offert par la personne chargée de la gestion et de la coordination clinique, par les intervenant·e·s de même que par les autres professionnel·le·s des organisations partenaires membres du comité clinique. Il se fait de manière individuelle (téléphone, courriel, rencontres en personne) ou en groupe (rencontres d'équipe, comités, tables de concertation). Ce faisant, les intervenant·e·s engagé·e·s dans le programme SPHÈRES contribuent plus largement aux efforts de prévention, de dépistage et de traitement des personnes en situation d'exploitation sexuelle. Ils et elles contribuent aussi à la sensibilisation et à la formation des professionnel·le·s qui agissent auprès de ces personnes.

Les suivis psychosociaux individualisés

La mobilisation et la concertation des partenaires du programme SPHÈRES permettent d'assurer, de manière concertée, des suivis psychosociaux individualisés, soutenus et prolongés auprès de personnes mineures et adultes exploitées sexuellement désireuses d'apporter des changements à leur mode de vie. Concrètement, il s'agit d'offrir un suivi qui peut notamment comprendre des rencontres individuelles avec un·e intervenant·e, des activités récréatives ou culturelles, de l'accompagnement vers des ressources spécialisées et de l'aide aux études ou à l'emploi.

La nature et la durée des activités réalisées dans le cadre des suivis psychosociaux varient selon les besoins des participant·e·s, de leur évolution et du contexte dans lequel ils ou elles se trouvent. Le programme SPHÈRES est conçu pour soutenir et accompagner les personnes qui marchandent leurs services sexuels tant et aussi longtemps qu'elles en manifestent le besoin. Cette approche favorise le maintien des acquis et, ultimement, le désistement du parcours d'exploitation sexuelle.

Dans le respect de la méthode de l'entretien motivationnel, la première étape du suivi vise à créer un lien de confiance et à définir, avec la personne aidée, le ou les problèmes (méfaits et risques) que celle-ci perçoit par rapport à sa situation actuelle. Et conformément aux principes de l'approche de la réduction des méfaits, l'objectif premier de l'intervention préconisée par le programme SPHÈRES n'est pas de briser le cycle de l'exploitation sexuelle contre le gré de la personne, mais d'amoindrir les risques et les méfaits (abus, violences, dépendances, isolement, insécurité, etc.) associés à la marchandisation de ses services sexuels.

À court terme, les suivis psychosociaux visent à améliorer l'état de santé physique et mentale des participant·e·s au programme SPHÈRES. Ils visent aussi à accroître leur sentiment de sécurité et à renforcer leur motivation à apporter des changements à leur mode de vie. À moyen terme, les personnes aidées devraient pouvoir développer et accroître leur sentiment d'efficacité personnelle et d'emprise sur leur vie en ciblant des besoins qui leur sont prioritaires. Elles devraient y parvenir en prenant des moyens concrets pour favoriser leur bien-être psychologique, leur sécurité physique et affective, leur intégration socioprofessionnelle et la consolidation de leur identité. Toujours à moyen terme, les participant·e·s devraient être plus conscient·e·s de leurs forces et de leurs limites, tout comme de ce qui les empêche ou les encourage à maintenir leurs acquis. À long terme, le programme SPHÈRES devrait permettre aux personnes aidées de gagner en autonomie et en résilience et d'augmenter leur pouvoir d'agir afin qu'elles diminuent, voire qu'elles cessent – si tel est leur désir –, de marchander leurs services sexuels.

Pour en connaître davantage sur les stratégies et les outils d'intervention sur lesquels s'appuie l'accompagnement et le soutien des personnes aidées dans le cadre du programme SPHÈRES, veuillez consulter le *Cahier de l'intervenant·e* Ma stratosphère du programme SPHÈRES²².

22 Gélinas, N., Brisebois, R.-A. et Fredette, C. (2022). *Cahier de l'intervenant·e* Ma stratosphère du programme SPHÈRES. Québec, Montréal : Institut universitaire Jeunes en difficulté du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.



Conclusion

Le programme SPHÈRES pose ses fondements sur l'idée qu'une personne en situation d'exploitation sexuelle, qu'elle soit mineure ou adulte, est à la fois une victime de violences dont il faut prendre soin ET une personne libre de faire des choix, aussi risqués soient-ils pour sa sécurité. De ce fait, le programme SPHÈRES mise sur la capacité des personnes exploitées sexuellement d'agir sur leur trajectoire de vie et de reprendre du contrôle sur leur vie dans une perspective de réduction des méfaits (pragmatique et humaine) plutôt que de prohibition (contrôle et aliénation), dont les dommages dépassent largement les bienfaits sur les plans de la santé, de la société et de l'économie.

Le programme SPHÈRES mise sur l'étroite collaboration des partenaires des réseaux institutionnels et communautaires pour soutenir les démarches de changement des personnes en situation d'exploitation sexuelle. Il fait le pari suivant : plutôt que de simplement gérer les risques auxquels les personnes (mineures et adultes) en situation d'exploitation sexuelle s'exposent, il est plus efficace de soutenir, de manière concertée, leur capacité de faire des choix qui sont bons pour elles et leur pouvoir de résoudre leurs problèmes, peu importe lesquels.

En effet, le programme SPHÈRES estime que l'approche la plus efficace consiste à soutenir ces personnes pour qu'elles arrivent à réduire ou même à éliminer elles-mêmes les méfaits qui menacent leur sécurité et leur développement. Le programme SPHÈRES considère que la meilleure stratégie pour assurer la protection des personnes mineures et adultes en situation d'exploitation sexuelle est de développer leur autonomie afin d'éviter qu'elles se retrouvent à la rue ou qu'elles y restent. Pour y arriver, celles-ci doivent être exposées à toutes les occasions où il est possible de mettre à l'épreuve leur jugement, de s'exercer à faire des choix, de s'affirmer, de développer leurs compétences sociales et d'exercer leur pouvoir, non pas uniquement dans un contexte statique assurant leur sécurité, mais aussi dans un cadre sécuritaire dynamique comme le propose le programme SPHÈRES.

Les artisan·e·s du programme SPHÈRES partagent la conviction que l'approche innovante proposée mérite d'être largement étendue à la province du Québec afin de diminuer la prévalence de l'exploitation sexuelle et d'en réduire les méfaits. Les valeurs humanistes que prône le programme SPHÈRES (*empowerment*, mobilisation ainsi que respect de l'intégrité, de la pluralité des expériences, du rythme et de la sécurité des personnes exploitées sexuellement) en font une intervention participative et collaborative prometteuse en matière d'exploitation sexuelle.

« On a mis quelqu'un au monde, on devrait peut-être l'écouter. »

Serge Fiori, auteur-compositeur-interprète québécois

Références bibliographiques

Basile, K.C., DeGue, S., Jones, K., Freire, K., Dills, J., Smith, S.G., et Raiford, J.L. (2016). *STOP SV: A Technical Package to Prevent Sexual Violence*. Géorgie, Atlanta : National Center for Injury Prevention and Control, Centers for Disease Control and Prevention.

Brisebois, R.-A. et Fredette, C. (2021). *Cadre de référence en matière d'exploitation sexuelle*. Québec, Montréal : Institut universitaire Jeunes en difficulté du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

Brisebois, R.-A., Gélinas, N. et Fredette, C. (2022). *Guide de soutien à l'implantation et à la pérennisation du programme SPHÈRES : fondements, structure, financement, recherche et enjeux*. Québec, Montréal : Institut universitaire Jeunes en difficulté du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

Brisson, P. (1997). *L'approche de réduction des méfaits : sources, situation, pratiques*. Québec, Québec : Comité permanent de lutte à la toxicomanie, gouvernement du Québec.

Dodsworth, J. (2012). Pathways Through Sex Work: Childhood Experiences and Adult Identities. *British Journal of Social Work*, 42 (3) : 519-536.

Fleury, E., et Fredette, C. (2002). *Guide d'accompagnement et d'animation de la bande dessinée Le silence de Cendrillon*. Québec, Montréal : Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire.

Gélinas, N., Brisebois, R.-A. et Fredette, C. (2022). *Cahier de l'intervenant-e Ma stratosphère du programme SPHÈRES*. Québec, Montréal : Institut universitaire Jeunes en difficulté du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

Geoffrion, S., Goncalves, J., Marchand, A., Boyer, R., Marchand, A., Corbiere, M., et Guay, S. (2018). Post-traumatic Reactions and Their Predictors among Workers Who Experienced Serious Violent Acts: Are There Sex Differences ? *Annals of Work Exposures and Health*, 62 (4) : 465-474.

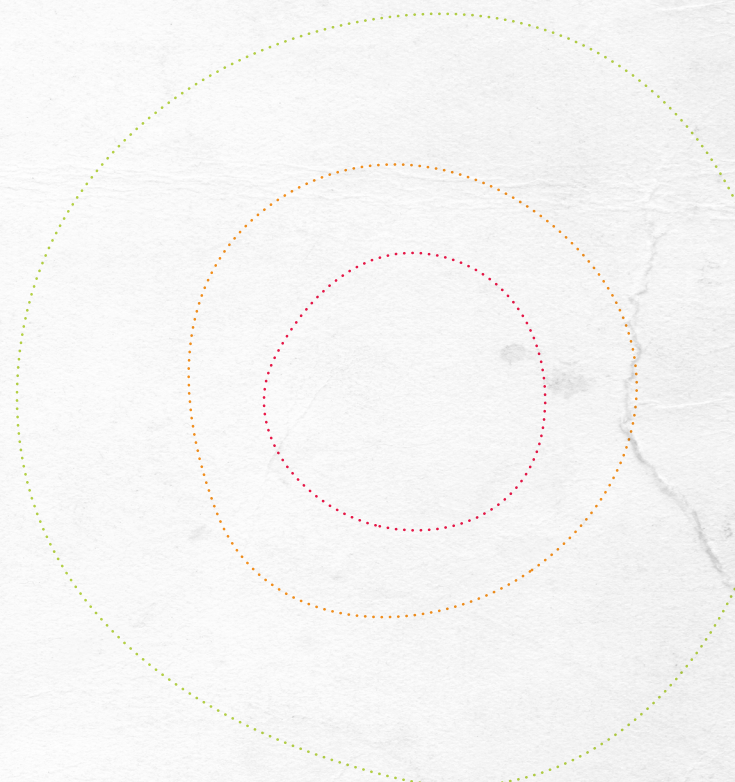
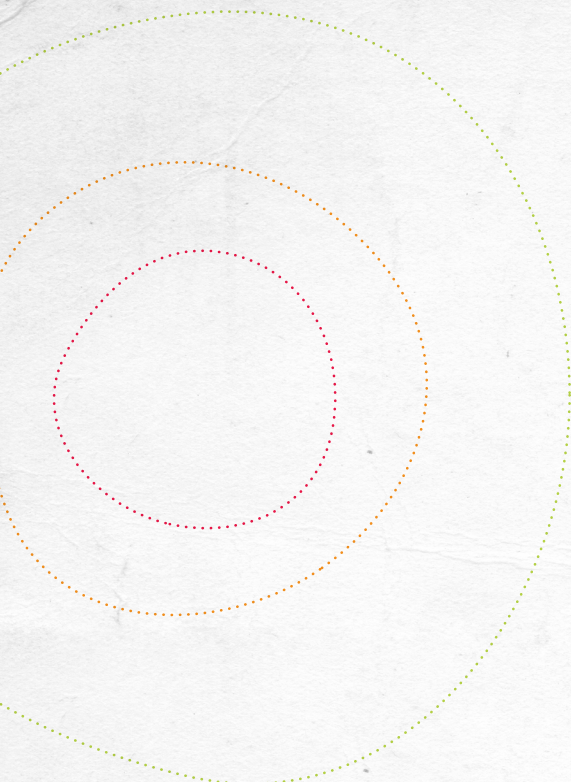
Marlatt, G.A., et Donovan, D.M. (2005). *Relapse Prevention: Maintenance Strategies in the Treatment of Addictive Behaviors*. New York, New York : The Guilford Press.

Miller, W.R., et Rollnick, S. (2002). *Motivational Interviewing: Preparing People for Change* (2^e éd.). New York, New York : Guilford Press.

Ødegård, A. (2005). Perceptions of Interprofessional Collaboration in Relation to Children with Mental Health Problems. A Pilot Study. *Journal of Interprofessional Care*, 19 (4) : 347-357.

Prochaska, J.O., et DiClemente, C.C. (1982). Transtheoretical Therapy: Toward A More Integrative Model of Change. *Psychotherapy: Theory, Research and Practice*, 19 (3) : 276-288.

Rapport de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs (CSESM) (décembre 2020). Québec, Québec : Assemblée nationale du Québec, gouvernement du Québec.



**Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de Montréal**

